



Conférence de presse du Conseil d'Etat

Crise sanitaire COVID-19

24 avril 2020

Mme Cesla Amarelle

Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

DFJC

Enseignement à distance et mesures prises face à l'épidémie COVID-19

- **Annulation des examens de fin de scolarité obligatoire**
- **Certificat obtenu sur la base des notes reçues jusqu'au 13.03.20**
- **Les situations particulières seront prises en compte**
- **L'appréciation des cas limites sera assouplie**
- **Service d'accueil scolaire**
- **Evaluation de l'enseignement à distance**

DFJC

Enseignement à distance et mesures prises face à l'épidémie COVID-19

- **Annulations des examens de 11^e année**
 - Enseignement à distance ne peut se substituer aux cours en présence des enseignants
 - L'égalité des chances ne peut être garantie
 - En cohérence avec les mesures déjà annoncées

DFJC

Enseignement à distance et mesures prises face à l'épidémie COVID-19

- **Certificat obtenu sur la base des notes reçues jusqu'au 13.03.20**
 - Volonté du Conseil fédéral de reprise des cours en classe le 11 mai
 - Incertitudes sur les conditions
 - Les résultats du premier semestre globalement plus favorables aux élèves

DFJC

Enseignement à distance et mesures prises face à l'épidémie COVID-19

- **Les situations particulières seront prises en compte**
- **L'appréciation des cas limites sera assouplie**
 - Limiter l'impact de l'épidémie sur le cursus des élèves
 - Respecter l'égalité des chances
 - Directive et explications précises en début de semaine prochaine

DFJC

Enseignement à distance et mesures prises face à l'épidémie COVID-19

- **Reprise de l'école prévue au 11 mai 2020**
 - Volonté forte du Conseil fédéral, décision le 29 avril 2020
 - Modalités vaudoises dès le 30 avril 2020
 - Coordination avec les autres cantons souhaitée
 - Préoccupation no 1: la santé des élèves, des familles, des enseignants et de tous les acteurs de l'école
 - Lettre à tous les parents du canton

DFJC

Enseignement à distance et mesures prises face à l'épidémie COVID-19

- **Service d'accueil scolaire**
- **Evaluation de l'enseignement à distance**

Mme Béatrice Métraux

Cheffe du Département de l'environnement et de la sécurité

Plan de protection pour l'administration cantonale, les administrations communales et les entités parapubliques

- En vue de la reprise de l'activité au sein de l'administration cantonale vaudoise, des administrations communales et des entités parapubliques l'EMCC a mis en œuvre un concept général de distribution d'équipements de protection individuelle (masques, solutions hydro-alcooliques et protections plexiglas)
- Une information a été envoyée ce jour à toutes les institutions concernées
- Possibilité de passer commande auprès de la Direction des achats et de la logistique (DAL)

Masques de protection pour les entreprises

- En vue de la reprise de leur activité, les entreprises doivent pouvoir équiper leur personnel en matériel de protection individuelle (EPI). Cela concerne les masques de protection IIR, les solutions hydro-alcooliques et pour les guichets des protections plexiglas.
- Dans le cas où les entreprises vaudoises ne parviennent pas à effectuer une commande auprès de la grande distribution et/ou de leurs organisations faïtières, elles peuvent procéder à l'acquisition du matériel nécessaire auprès de l'EMCC moyennant certaines conditions.
- Pour ce faire, un [formulaire à remplir de manière complète est en ligne sur le site **www.vd.ch/coronavirus**](#)

Comment utiliser son masque

- Pour l'utilisation adéquate du masque (explication et vidéos) :
<https://www.hpci.ch/prevention/fiches-techniques/contenu/port-du-masque-de-soin>

Elargissement des critères de dépistage

Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat

24 avril 2020

Elargissement des critères de dépistage

Décision

- Décision de l'OFSP du 22.4.2020
- Nouveaux critères qui élargissent le cercle des personnes testées à toutes les personnes présentant des symptômes
 - D'affection aiguë des voies respiratoires (p.ex. toux, maux de gorge, souffle court) avec ou sans fièvre, et sensation de fièvre ou douleurs musculaires
 - et/ou la soudaine perte de l'odorat ou du goût

Elargissement des critères de dépistage

Concrètement, en cas de symptômes grippaux

- www.coronacheck.ch
- Formulaire à remplir en ligne (dès la semaine prochaine)
- Présentation dans le centre de dépistage de votre choix.
- Test rapide, sans consultation
- Résultat via sms (négatif) ou téléphone (positif)

Ne pas confondre

- Le **dépistage**, résultat d'un frottis nasal
--> pour savoir si la personne est actuellement infectée
- Les **tests sérologiques**, résultats d'une prise de sang
--> pour savoir si la personne a été infectée dans le passé

Attention à vos symptômes : rappel

- Un souci de santé qui vous semble nécessiter l'avis d'un professionnel ?
- Un besoin de réponses à des questions ?
 - N'attendez pas que votre état s'aggrave.
 - Soyez attentifs si vous vous sentez mal

Toutes les précautions sanitaires sont prises pour vous protéger.

**Votre problème de santé
n'attend peut-être pas
il n'y a pas que le coronavirus**

- 1er réflexe : médecin traitant
- Centrale des médecins 0848 133 133
- Urgence vitale : faites le 144

Le système de santé est là pour tous !

Mesures économiques

Philippe Leuba, conseiller d'Etat

Vendredi 24 avril 2020

Recommandations pour la main d'œuvre agricole

- Période des travaux saisonniers débute (viticulture et agriculture)
- Un grand nombre de travailleurs venant de l'UE sont attendus
- Le DEIS, les associations professionnelles et le médecin cantonal ont précisé les mesures de prévention de l'OFSP applicables à la viticulture et à l'agriculture
- *Mesures d'hygiène, adaptation de l'organisation du travail, lieu de repos et de restauration, logement*

Limite achats des masques

- Adaptation de la circulaire relative aux magasins d'alimentation
- Un million de masques par jour durant 14 jours livrés par la pharmacie de l'armée dès le 27 avril aux principaux commerces de détail suisses
- Canton de Vaud: les commerces d'alimentation concernés par ces livraisons sont tenus de limiter la vente de masques par lot de 50 masques par personne et par jour.

Nouvelles compétences au DEIS

- Dès le 27 avril et le déconfinement progressif:
 - Fermeture des établissements ou interdiction des manifestations qui n'ont pas de plan de protection ou qui ne le respectent pas

Plan de protection pour les entreprises et pour les associations de branche

- Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), en collaboration avec l'OFSP, a consigné les directives en vigueur dans un plan de protection modèle. Les branches qui élaborent leurs propres plans de protection sont priées de respecter la structure de ce modèle afin de garantir la comparabilité. Les plans de protection ne sont pas soumis à l'approbation de la Confédération ou des cantons.

Plan de protection pour les entreprises et pour les associations de branche

- Ces mesures ont pour objectif, d'une part, de protéger les collaborateurs et les personnes travaillant dans l'entreprise d'une infection au nouveau coronavirus ; et d'autre part ; la population générale en tant que bénéficiaires des services. Elles visent également à assurer la meilleure protection possible aux personnes vulnérables, qu'elles soient employées ou clientes.

Rappel : les mises à jour et les sujets évoqués sont actualisés sur le site :

www.vd.ch/coronavirus

M. Pascal Broulis

Chef du Département des finances et des relations extérieures

24 avril 2020

Mandat spécial au Contrôle cantonal des finances (CCF) pour la mise en œuvre, l'octroi et le suivi des dépenses liées au COVID-19

En date du 4 mars 2020, le Conseil d'Etat a édicté une procédure spécifique pour engager des dépenses liées au COVID-19.

Compte tenu des enjeux financiers des différentes décisions (voir planches ci-après), du contexte d'urgence dans lequel elles sont prises et des besoins de suivi dans le futur, le Conseil d'Etat a mandaté le CCF.

Celui-ci interviendra en deux phases :

- Phase 1 : mise en œuvre et octroi : examen organisation, procédures, ressources et examen des contrôles effectués avant octroi des aides cantonales et des aides fédérales déléguées.
- Phase 2 : analyse des mesures de suivi mises en place et des dépenses effectives (crédits supplémentaires, prêts, fonds et aides délivrées).

Suivi des engagements financiers en lien avec le COVID-19

au 24.04.2020

	Dépenses selon statut			TOTAL
	Dépenses devant faire l'objet d'un futur CS ou arrêtés/décrets	CS et arrêtés acceptés par le CE	CS acceptés par la COFIN	
DGS	23'609'352		117'500	23'726'852
DGCS	282'711			282'711
Total DSAS	23'892'063		117'500	24'009'563
SSCM	1'419'500	50'700		1'470'200
Polcant	703'600			703'600
SPEN	312'700			312'700
Total DES	2'435'800	50'700		2'486'500
SERAC			14'640'000	14'640'000
SPJ	1'351'000			1'351'000
DGEP	1'320'800			1'320'800
DGES			1'950'000	1'950'000
Total DFJC	2'671'800		16'590'000	19'261'800
Fonds chômage			50'000'000	50'000'000
SPEI/SDE	80'000'000	20'000'000		100'000'000
Total DEIS	80'000'000	20'000'000	50'000'000	150'000'000
SG-DIRH			1'500'000	1'500'000
Chancellerie		1'220'000		1'220'000
Total DIRH		1'220'000	1'500'000	2'720'000
OJV	37'200			37'200
TOTAL	109'036'863	21'270'700	68'207'500	198'515'063

Suivi des moyens octroyés (Conseil d'Etat et/ou COFIN)

au 24.04.2020

Date	Service	Raison	CS	Montant engagement
Crédits supplémentaires acceptés par la COFIN				
19.03.20	Fonds chômage	Dotation de CHF 50 mios au Fonds de lutte contre le chômage	CSNC	50'000'000
30.03.20	DGS	Engagement du personnel - état au 19 mars 2020	CSNC	117'500
06.04.20	DGES	Rémunérations complémentaires des stages de renfort des étudiants (La Source-HESAV)	CSNC	1'950'000
08.04.20	SERAC	Indemnisation des annulations organismes culturels	CSNC	14'640'000
08.04.20	SG-DIRH	FAJE - Accueil de jour d'urgence	CSNC	1'500'000
Sous-total des crédits supplémentaires acceptés par la COFIN				68'207'500
Crédits supplémentaires et arrêtés acceptés par le CE				
09.03.20	SSCM	Désinfectant pour les forces de sécurité vaudoises	CSNC	50'700
09.04.20	SPEI	Mesures en faveur des start-up et scale up Allocation d'un prêt sans intérêt à la FIT	Arrêté	20'000'000
09.04.20	DGCS	Mesures d'urgences concernant les divers régimes	Arrêté	<i>Crédits suppl. ultérieurement</i>
15.04.20	Fonds chômage	Aide aux locataires et aux bailleurs 20 mios financé par la dotation de CHF 50 mios du Fonds chômage	Arrêté	<i>Montant de 20 mios inclu dans les 50 mios du fonds du chômage ci-dessus</i>
24.04.20	Chancellerie	Mesures de soutien au secteur des médias régionaux – Devoir d'information et de protection de l'Etat envers la population	CSNC	1'220'000
Sous-total des crédits supplémentaires et arrêtés acceptés par la CE				21'270'700

Apport de liquidité et autres mesures

au 24.04.2020

Date	Service	Raison	Commentaire
23.03.20	SAGEFI	Arrêté du Conseil d'Etat relatif au relèvement du montant limite de l'avance de trésorerie que l'Etat de Vaud peut accorder en 2020 à la Centrale d'encaissement des établissements sanitaires vaudois (CEESV)	Relèvement du plafond de CHF 75 mios à CHF 125 mios
31.03.20	DGAV	Soutien cantonal aux viticulteurs : prise en charge de 90% de la taxe au profit de l'OVV par le fonds de prévoyance pour les risques non assurables	Impact estimé à CHF 3 mios
08.04.20	SG-DIRH	FAJE : autorisation de porter l'acompte du mois d'avril 2020 de la subvention à la Fondation pour l'accueil de jour des enfants à CHF 16'621'000.-	CHF 10 mios d'avance payés par rapport à la situation que nous aurions payé en temps normal

Versements de la DGF aux communes (17 mars - 24 avril)

Date valeur	Jour	Nbre paiements	Montant
17.03.2020	Mardi	92	7'866'000
20.03.2020	Vendredi	133	11'434'000
24.03.2020	Mardi	255	14'862'000
27.03.2020	Vendredi	175	17'286'000
31.03.2020	Mardi	186	29'344'000
03.04.2020	Vendredi	304	68'993'000
07.04.2020	Mardi	190	16'081'000
09.04.2020	Jeudi	141	12'759'000
17.04.2020	Vendredi	135	20'627'000
21.04.2020	Mardi	80	7'661'000
24.04.2020	Vendredi	86	11'277'000
Total		1'777	218'190'000

DGF : statistique des modifications d'acomptes et plans de recouvrement (23 mars - 22 avril)

Modifications d'acomptes période fiscale 2020 :

- Personnes physiques : 5482
- Personnes morales : 751

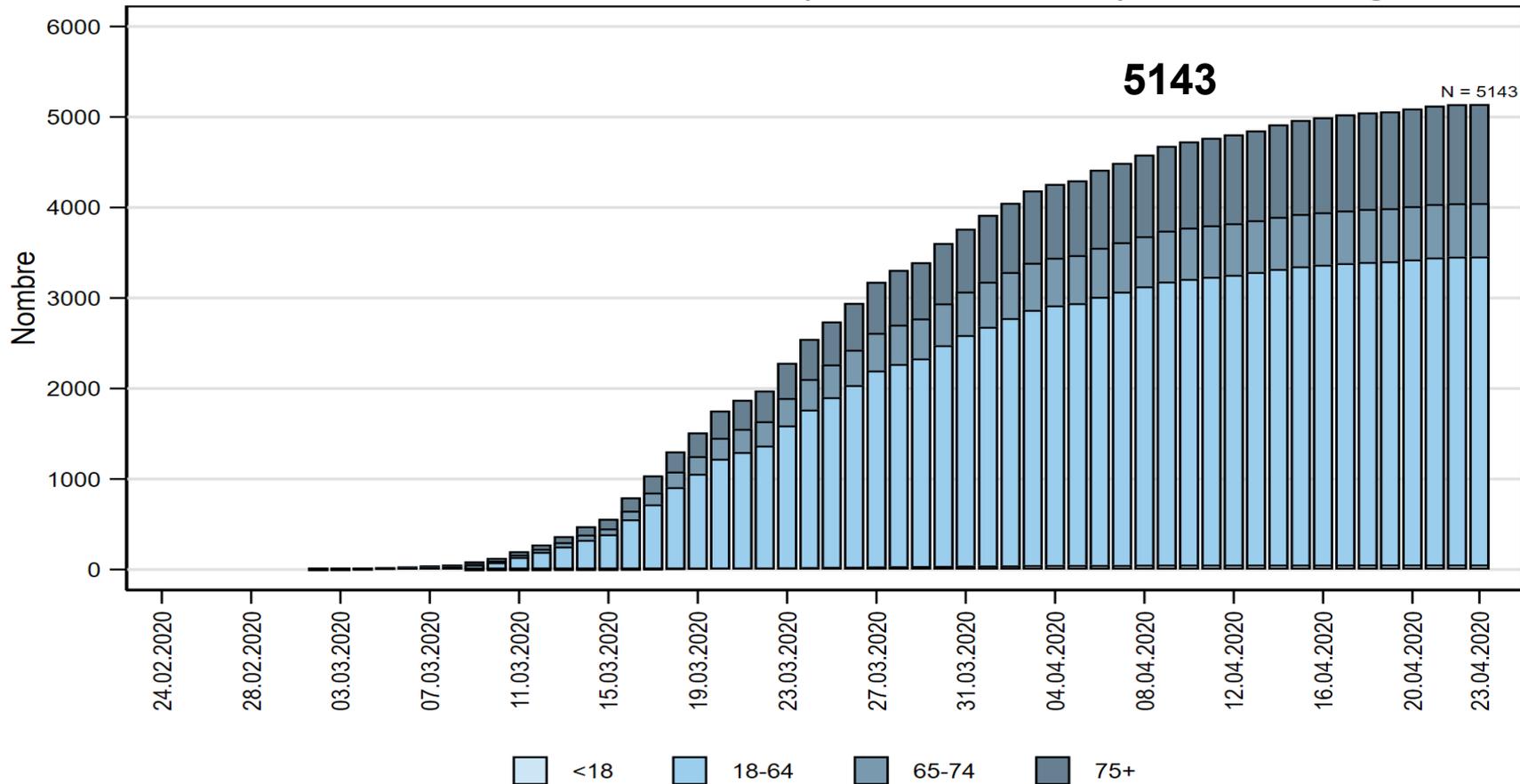
Plans de recouvrement :

- Personnes physiques, personnes morales, impôts source : 2944

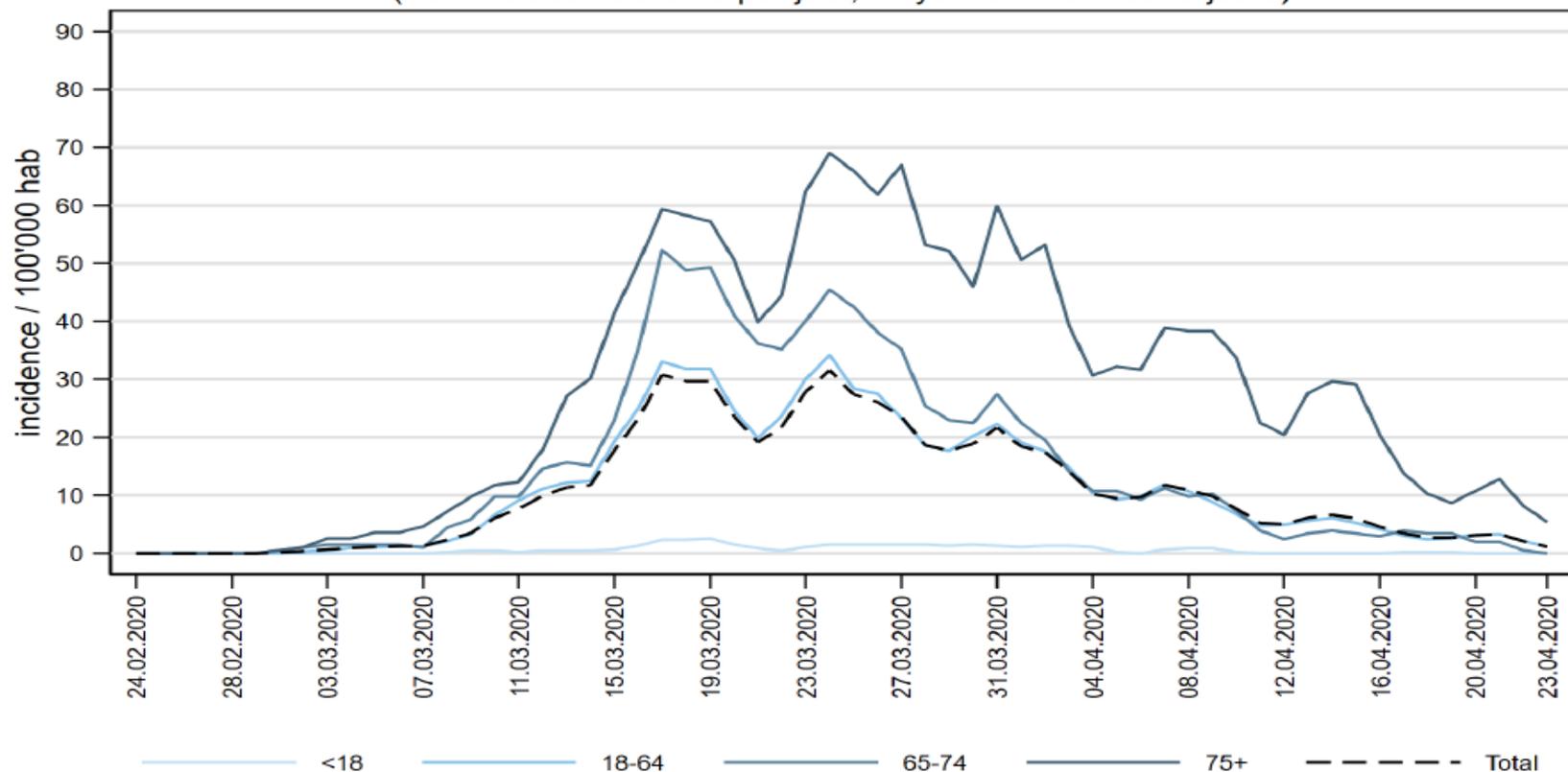
Dr Karim Boubaker

Médecin cantonal

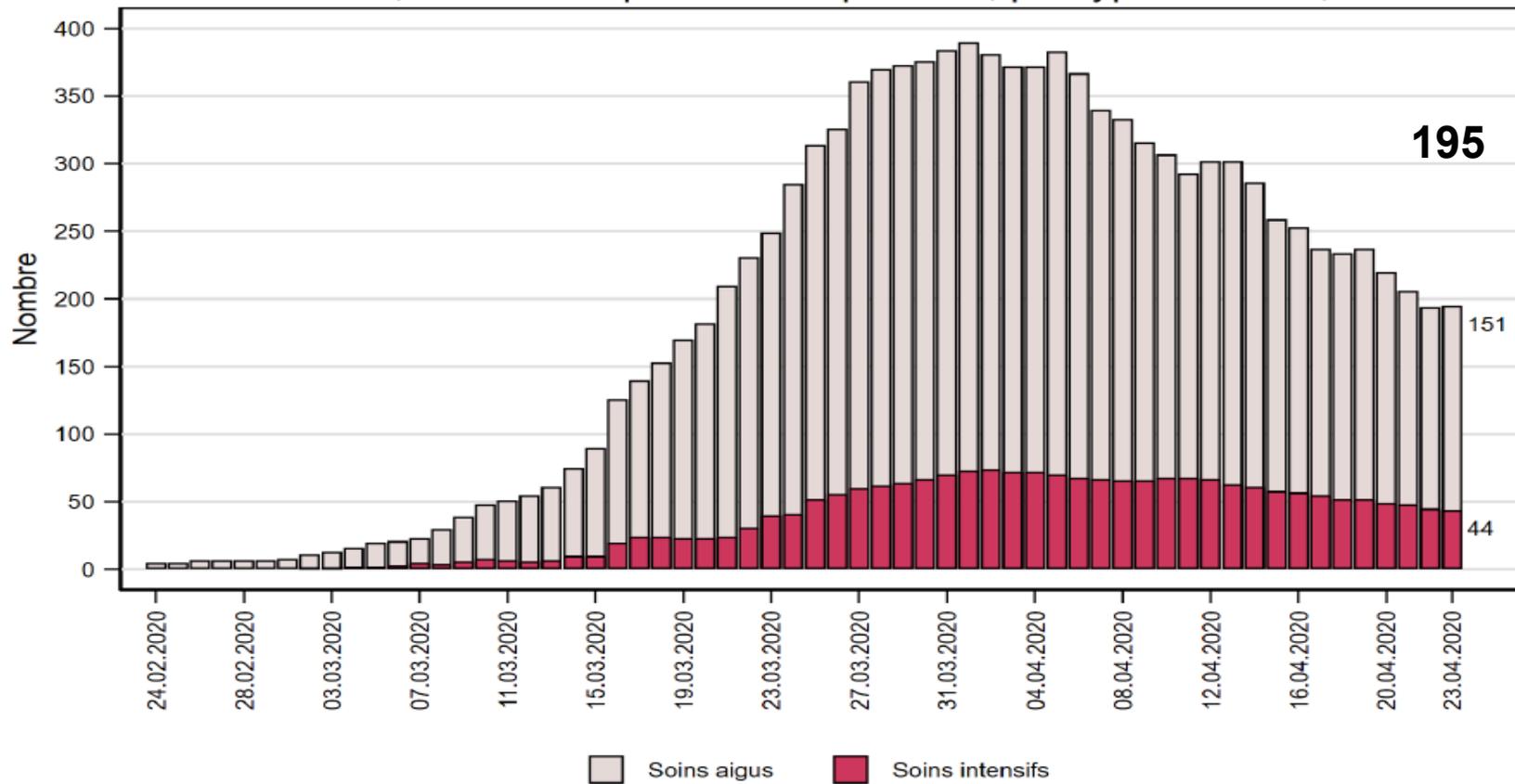
COVID-19, nombre de cas confirmés positifs cumulés, par classe d'âge, Vaud



COVID-19, incidence de nouveaux cas confirmés positifs, total et par classe d'âge, Vaud
(Par 100'000 habitants par jour, moyenne mobile sur 3 jours)

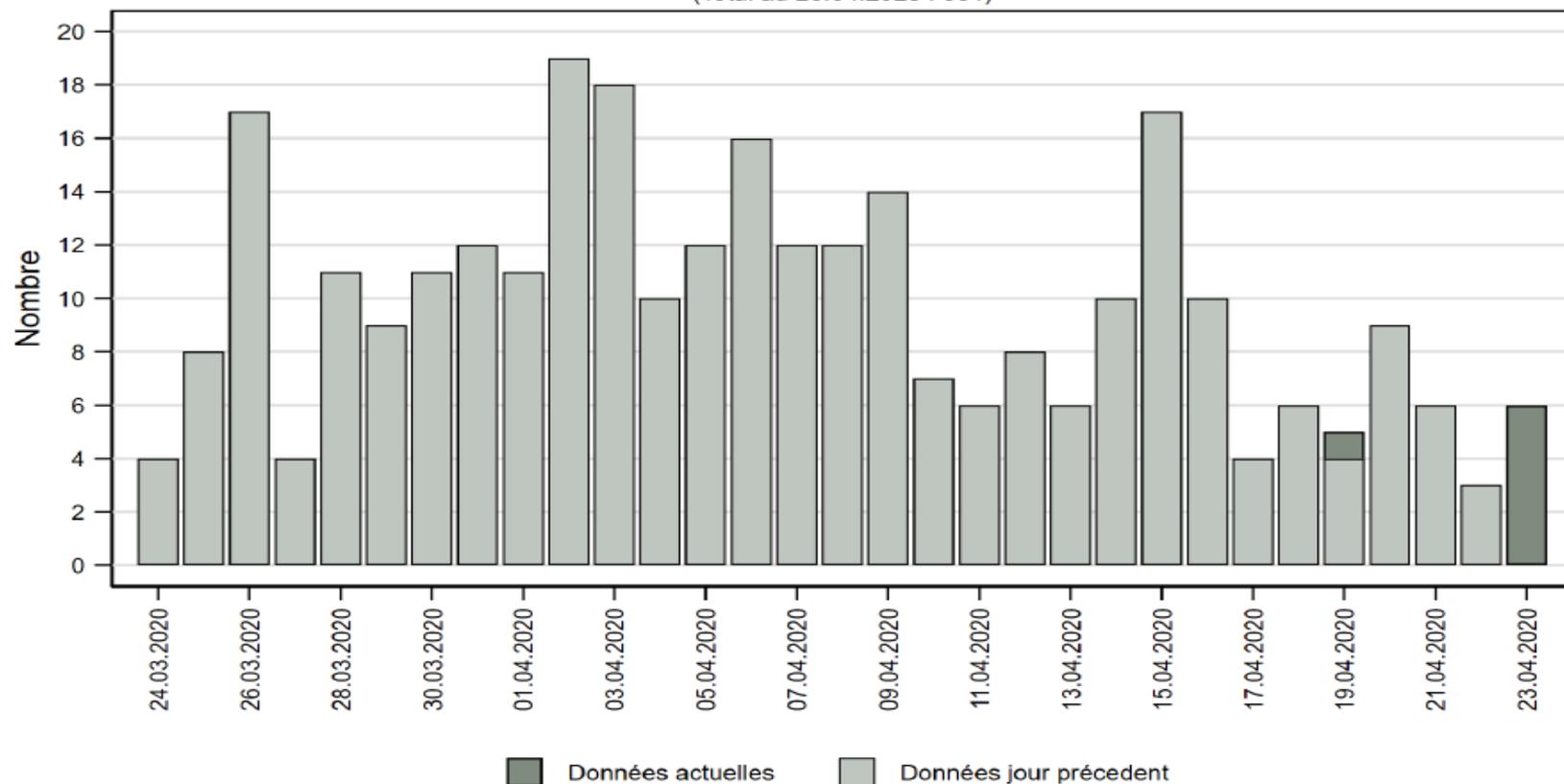


COVID-19, nombre de patients hospitalisés, par type de soins, Vaud

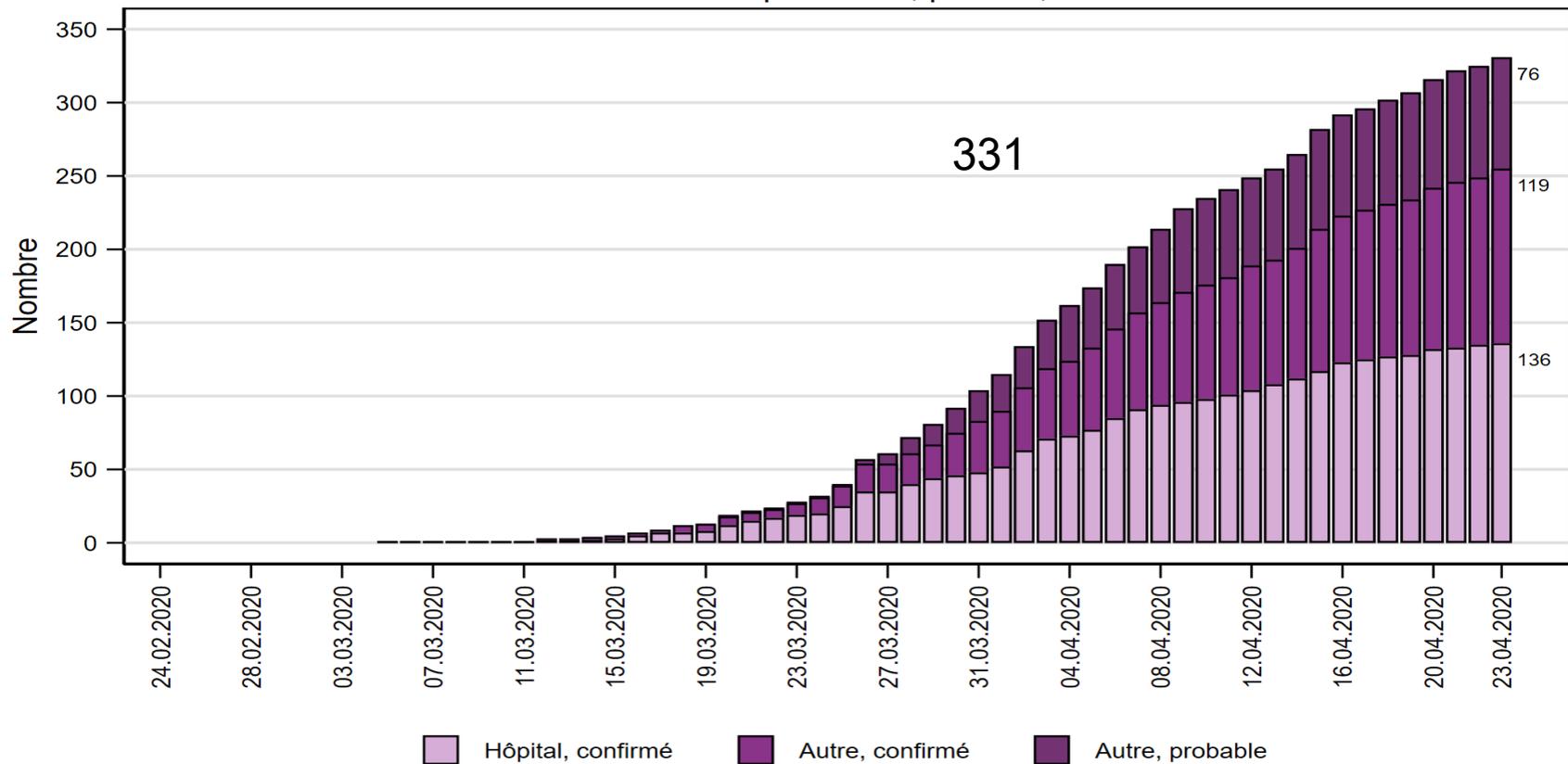


COVID-19, nombre de décès déclarés parmi les cas confirmés ou probables, par jour, Vaud

(Total au 23.04.2020 : 331)



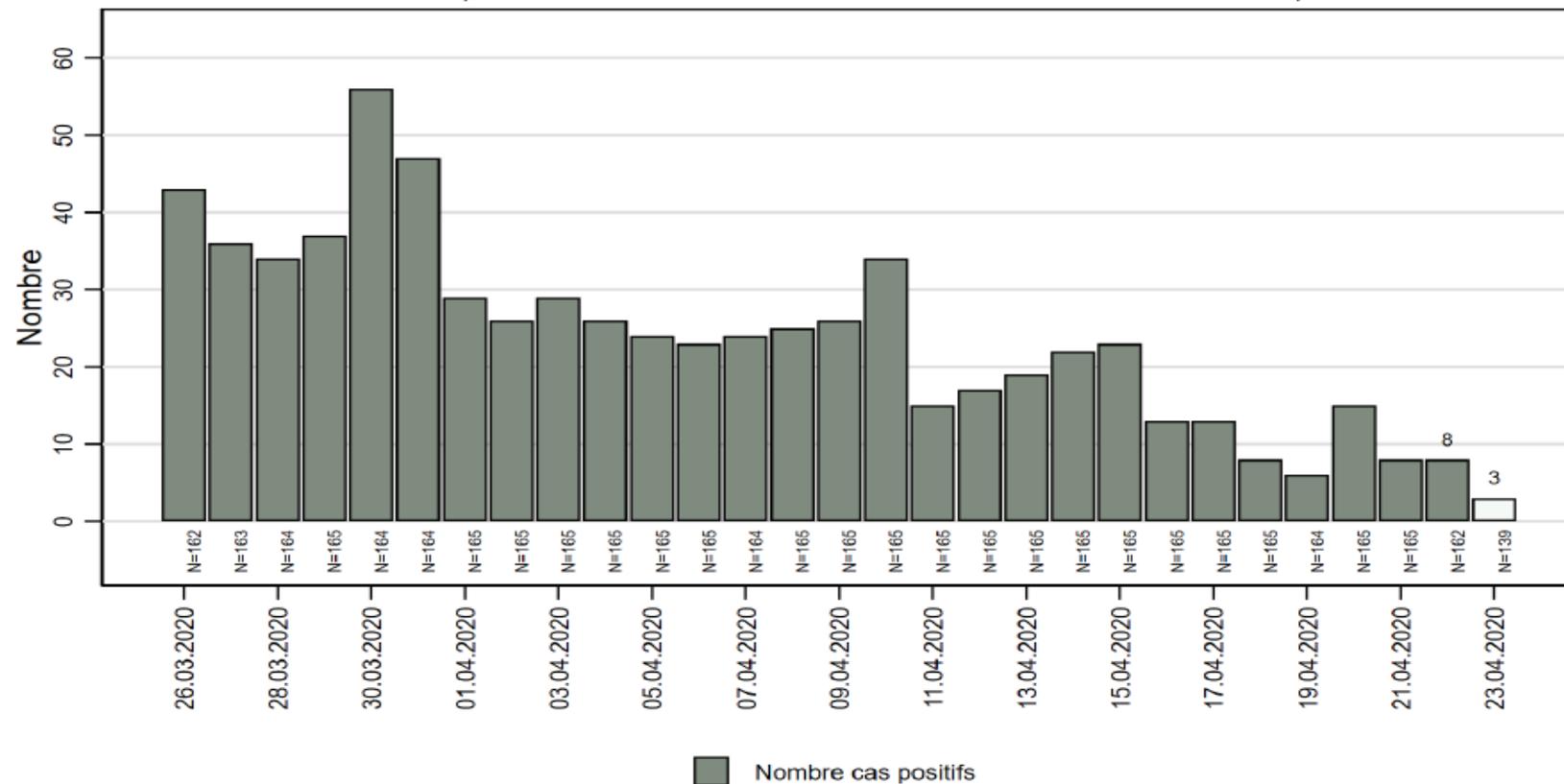
COVID-19, nombre cumulé de décès déclarés parmi les cas confirmés ou probables, par lieu, Vaud



Système d'information COVID, Direction Générale de la Santé, Vaud

Les décès déclarés par les hôpitaux sont confirmés dans 99% des cas

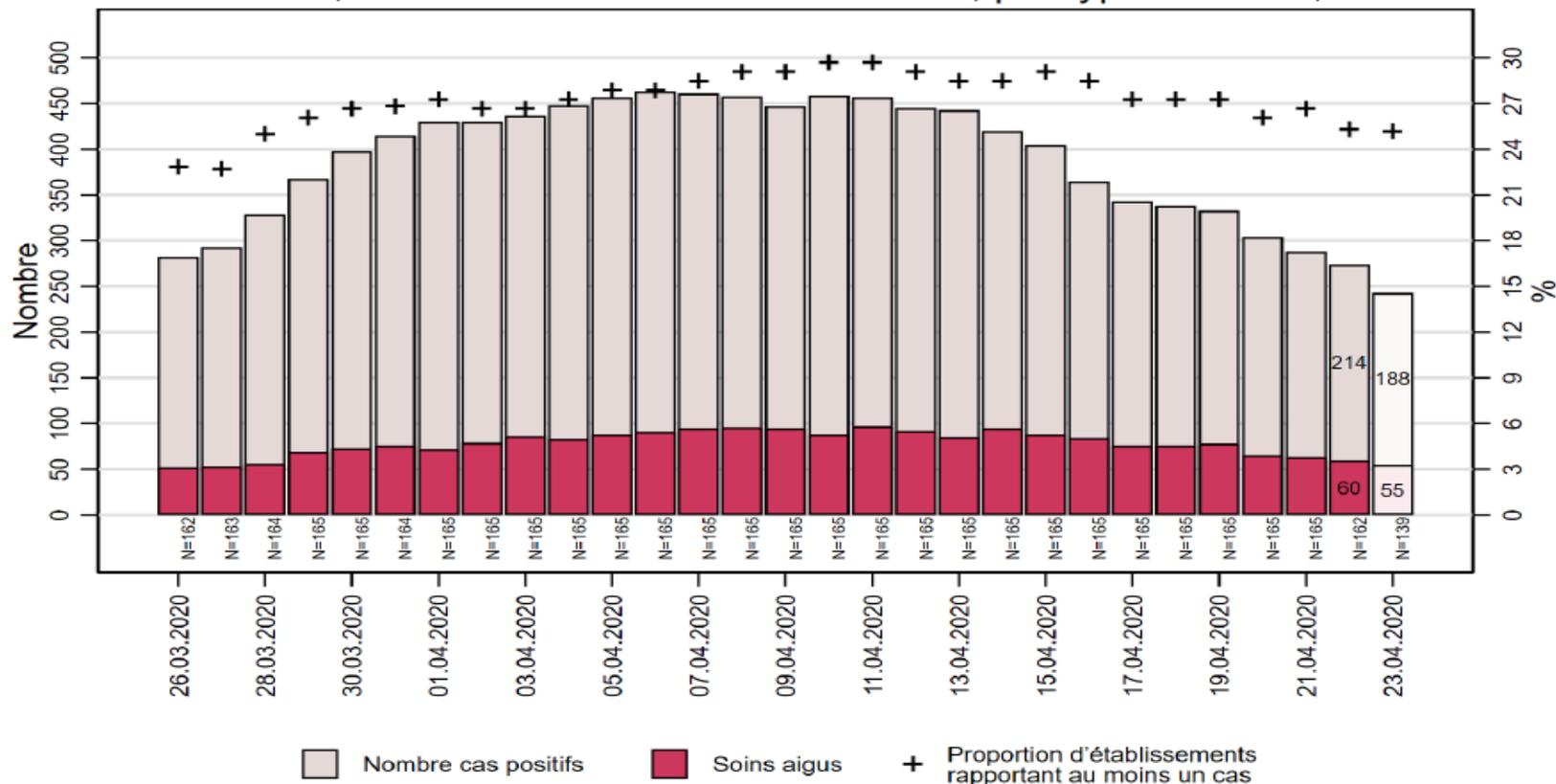
COVID-19, nombre de nouveaux cas en EMS et EPSM, Vaud



Système d'information COVID, Direction Générale de la Santé, Vaud

EMS : établissements médicaux-sociaux; EPSM : établissements psycho-sociaux médicalisés

COVID-19, nombre de cas en EMS et EPSM, par type de soins, Vaud



Système d'information COVID, Direction Générale de la Santé, Vaud

EMS : établissements médicaux-sociaux; EPSM : établissements psycho-sociaux médicalisés



M. Denis Froidevaux

Chef de l'Etat-Major Cantonal de Conduite
(EMCC)

Moyens engagés

- 612 policiers vaudois 24h / 24h
- 769 personnes de la Protection civile
- 220 DGMR
- 14 ECA
- 110 Direction générale du numérique et des systèmes d'information
- 85 soldats sanitaires

Dénonciations / Amendes d'ordre

Total depuis le début de la crise pour le canton de Vaud :

(Police cantonale vaudoise et polices communales comprises)

- 3'079 amendes d'ordre
- 510 dénonciations au ministère public
- 268 infractions au règlement générale de police

Statistiques « task force » Police du commerce

En l'état, nous avons depuis le début de l'activité de la task force (14.04.) :

- 669 contrôles, 51 avertissements (rappels à l'ordre) et quelques dénonciations (3 commerces / établissements).

Commerces

Rappel : pas de relâchement !

- les contrôles de la mise en œuvre de la directive du Conseil d'Etat sur les mesures de prévention de l'OFSP dans tous les commerces du canton restent en vigueur pour les semaines à venir.
- en cas de non-respect : dénonciation au Ministère public.

Bénévoles et dons de matériel

- Appels aux bénévoles et aux dons d'équipement de protection médical et de matériel de soin (solutions hydro-alcooliques; lunettes, sur-blouses) :
- Continuez à faire vos demandes et vos dons de matériel :
<https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/hotline-et-informations-sur-le-coronavirus/benevolat-dons-de-materiel/>

Bénévolat > formulaire à compléter et à retourner par e-mail à
covi19.benevolat@vd.ch

Hotlines et informations sur le Covid-19

- [Site internet officiel : www.vd.ch/coronavirus](http://www.vd.ch/coronavirus)
- Appelez la hotline pour obtenir des conseils personnalisés ou un appui psychologique :

1) ORIENTATION SANTE : 0800 316 800

Tous les jours de 8h00 à 20h00

2) AUTRES QUESTIONS : 021 338 08 08

Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

- Pour les autres problèmes de santé, n'attendez pas qu'ils s'aggravent: contactez comme d'habitude d'abord votre médecin traitant, en son absence, la Centrale des médecins 0848 133 133

N'appellez les numéros d'urgence (112/117/118/144) qu'en cas d'urgence réelle

Informations et mise à jour

- www.vd.ch/coronavirus

Les mesures actuelles restent en vigueur jusqu'au 27 avril.

Les FAQ sont mises à jour régulièrement avec les dernières modifications valables dès le 27 avril. Puis, elles le seront également avec les adaptations au 11 mai et 8 juin.

Nouveau coronavirus

**VOICI COMMENT
NOUS PROTÉGER:**



STOP CORONA

Actualisé au 29.3.2020



Le Conseil fédéral et la Suisse ont besoin de vous.

RESTEZ À LA MAISON. SAUVEZ DES VIES.

Exceptions :

- Vous devez vous rendre au travail car le télétravail est impossible.
Les employeurs sont tenus de protéger leurs collaborateurs.
- Vous devez acheter des aliments.
- Vous devez vous rendre chez le médecin, à la pharmacie ou à la droguerie.
- Vous devez aider d'autres personnes.

www.ofsp-coronavirus.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Scan for translation